

3 - CE QUE RÉVÈLE L'ENGAGEMENT DES OIG AFRICAINES DANS LES INTERVENTIONS DE PAIX

Comme nous l'avons déjà mentionné ¹⁶, l'OUA s'est engagée dans la quête de solutions aux conflits en Afrique. Des OIG sous-régionales ont également fait montre d'initiatives durant cette dernière décennie. Ces initiatives ont pris la forme de médiation, d'opérations de paix, mais aussi d'efforts allant dans le sens du développement de mécanismes institutionnels de paix et de sécurité. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se démarque par ses interventions pour rétablir la paix au Libéria, en Sierra Leone, puis en Guinée Bissau. Étant la première organisation régionale à se lancer dans de telles opérations au lendemain de la fin de la guerre froide, la CEDEAO a marqué un tournant dans la gestion des conflits en Afrique. Élargissant sa vocation, qui était l'intégration et le développement économique de la sous-région, la CEDEAO s'est dotée depuis 1999 d'un mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité.

Il est possible de relever les mêmes tendances au niveau d'autres institutions sous-régionales qui avaient à l'origine une vocation économique. Par exemple, en Afrique australe, la *Southern African Development Community* (SADC) aspire à un rôle plus accru en matière de maintien de la paix. En 1996, les États membres de la SADC ont posé les jalons d'un cadre institutionnel pour la gestion des problèmes de sécurité sous-régionale à travers l'*Organ for Politics, Defense, Security*. Malgré les incertitudes à propos du fonctionnement de cet organe, les pays membres ont pris des initiatives dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités, notamment par des exercices conjoints visant l'amélioration de l'interopérabilité en technique et tactique du maintien de la paix.

Les efforts de l'*Intergovernmental Authority on Development* (IGAD - qui regroupe des pays de l'Afrique de l'Est) pour mettre sur pied un régime institutionnel pour la paix et la sécurité sous-régionales, ne sont pas aussi poussés qu'au sein de la CEDEAO. Mais il faut reconnaître qu'elle s'est beaucoup impliquée dans la gestion des conflits dans la sous-région, notamment par ses efforts de médiation.¹⁷

Il existe donc des initiatives concrètes qui traduisent une volonté d'agir pour faire face aux conflits en Afrique. Toutefois, les OIG africaines font généralement face à des problèmes qui peuvent limiter leurs capacités d'intervention et qu'il faudra contourner si on veut encourager leur implication dans les différentes formes d'interventions de paix.

3.1 Des capacités d'intervention très limitées

Il est possible de relever l'insuffisance des moyens financiers; le problème posé par la faiblesse des capacités nationales, surtout au niveau des corps de sécurité dans les pays africains; l'insuffisance de la volonté et de la cohésion politique indispensables à la coopération régionale.

¹⁶ Voir la première partie de ce rapport, p.2

¹⁷ Eric Berman et Katie E. Sams donnent un large aperçu des nombreuses initiatives africaines dans leur ouvrage *Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpabilities*, Genève: United Nations, 2000.